

## Compte-rendu de la Commission Pédagogique du 10/04/25

**Présents :** D. CUSSAC, M. RASOTTO, C. PASQUIER, Y. SAINTE-MARIE, S. SIXOU, A. LE NAOUR, C. BON, I. ALGANS, M. WHITE-KONING, Elus (A. BREUILLE, S. THOMAS, S. REIG, H. HUGO, A. DELRIEU), C. ARELLANO, M. VANSTEELANDT, C. RECOCHE-GUERIOT, A.D. TERISSE. B. SALLERIN

**Excusés :** A. TOURETTE, C. LABORDE, K. REYBIER

### 1. Avancées sur l'accompagnement des étudiants en pharmacie ex-préparateurs en pharmacie (V. DOUIN/ Elus)

Les étudiants en Pharmacie issus de la filière des préparateurs en Pharmacie (BP), bien que particulièrement motivés, rencontrent d'importantes difficultés d'apprentissage. Afin d'identifier les obstacles rencontrés et d'envisager des solutions adaptées, deux réunions en présentiel ont été organisées avec ces étudiants, en présence des coordonnateurs de la Commission Pédagogique et des enseignants impliqués dans l'UE Consolidation (F. EL GARRAH, S. EL HAGE, B. LAJOIE et V. DOUIN).

Les principales disciplines posant problème sont la chimie générale et la chimie organique, considérées comme particulièrement complexes. Les autres matières semblent soit déjà maîtrisées, soit plus accessibles.

Dans ce contexte, des séances de soutien animées bénévolement par F. EL GARRAH ont été mises en place et ont rencontré un vif succès auprès des étudiants.

En parallèle les étudiants et enseignants ont sondé les étudiants pour identifier les pistes d'amélioration de l'UE consolidation.

Ces retours positifs ont conduit à une refonte de l'UE « Consolidation », initialement destinée aux étudiants issus des LAS/passerelles. À partir de la rentrée 2025-2026, cette UE sera ouverte aux étudiants « ex-préparateurs en Pharmacie » ainsi qu'aux étudiants issus des LAS « Non Bio » pour combler des lacunes liées à des maquettes pédagogiques très éloignées du contenu PASS/LAS Santé. L'effectif sera limité à 30 étudiants afin de favoriser l'interactivité (cf. diaporama).

Le tutorat s'inscrit également dans cette dynamique d'accompagnement, en formulant plusieurs propositions concrètes :

- Aider les étudiants à acquérir une méthode de travail efficace ;
- Mettre à disposition un manuel construit à partir des fiches de première année.

Enfin, compte tenu du nombre croissant de candidatures issues de diverses filières (licences, masters, DEUST, ex-préparateurs) et de la qualité des dossiers, une réflexion approfondie sur les contenus et l'organisation de l'UE « Consolidation » sera engagée au cours de l'année 2026.

### 2. Présentation de la Licence SPS Bio'Occ (V. DOUIN)

La nouvelle licence, portée par J.-M. DEVAUD (MCU, FSI) et E. Bachelier (ingénieur), a été développée dans le cadre d'un Appel à Projets (AAP), en collaboration avec plusieurs partenaires académiques et industriels. Elle vise à répondre aux besoins en compétences de niveau bac+3 dans le domaine des biotechnologies, identifiés à partir d'une enquête menée auprès des acteurs industriels du secteur. Cette formation a été conçue pour éviter les redondances avec les cursus existants. Présentée au Département de Pharmacie en mars 2025, elle a été accompagnée d'un appel à candidatures auprès des enseignants-chercheurs du Département. Le lancement est prévu à la rentrée de septembre 2026, avec une ouverture partielle pour la première année.

L'objectif est de former 15 à 20 étudiants répondant au besoin de la région Occitanie:

- Maîtrise GMP

- Techniques analytiques
- Gestion de la qualité
- Compétences spécifiques en biotechnologie

La présentation du syllabus est planifiée en Commission Pédagogique et à la CFVU en octobre 2025. L'effectif attendu est de 50 à 60 étudiants (cf. diaporama).

### 3. Evaluation HCERES (P. GANDIA/ F. PUISSET)

L'ensemble des documents d'auto-évaluation relatifs aux formations DFG, DFA, licences, masters et DEUST portées par le Département de Pharmacie ont été complétés avec le concours des responsables d'année, de filière et de chaque formation concernée. Une relecture attentive a été assurée par les coordonnateurs de la Commission Pédagogique, M. RASOTTO, D. CUSSAC et S. SIXOU avant leur soumission définitive sur la plateforme RESANA.

Un retour de l'HCERES est attendu d'ici la fin octobre, éventuellement accompagné d'une visite sur site. Une réponse définitive sera donnée dans un délai d'un an. En cas d'avis favorable, le processus sera considéré comme terminé. En revanche, si l'avis est défavorable ou réservé, une demande d'accréditation devra être déposée.

### 4. UE optionnelle (S9 DFA) « pharmacocinétique et biopharmacie appliquées au conseil officinal et aux interventions pharmaceutiques » (D. GHEDIN/ P. GANDIA)

P. GANDIA assurera la co-responsabilité de cette UE aux côtés de D. GHEDIN (MAST Officine).

### 5. UE optionnelle transversale « IA en Santé » (C. BON)

**Portage :** Département des sciences pharmaceutiques

**Responsables :** F. Ferré (médecin PH), C. Bon (Pharmacie)

FORMATION	NIVEAU D'ETUDE	NOMBRE D'ECTS
Médecine	3 <sup>ème</sup> année	3 ECTS
Pharmacie	4 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> année	3 ECTS

<b>ECTS : 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Position dans le cursus : annuel ; proposition semestre impair :</b> Blocs 1, 2, 3 (sept. – déc.), <b>semestre pair :</b> Blocs 4, 5, 6 + évaluation</li> </ul>	
Cours magistraux	Cours théoriques interactifs +/- Intervention de startups et acteurs industriels	
Travaux dirigés	Études de cas et TD sur outils simples	
Travaux pratiques		
<b>Répartition théorique :</b> dans la note finale : 100% théorique		

#### Objectifs :

- Comprendre les fondements de l'IA appliqués à la santé
- Identifier les domaines cliniques, biologiques et sociétaux concernés
- Appréhender les enjeux éthiques, réglementaires et technologiques

#### Connaissances et compétences attendues à l'issue de l'enseignement :

- Décrypter les principaux modèles d'IA utilisés en santé
- Accéder à de l'information et à des données de qualité

- Analyser de manière critique l'utilisation de l'IA dans des contextes cliniques ou de recherche
- Identifier les limites, biais et risques éthiques

**Ouverture** : septembre 2025-2026

## 6. UE optionnelle (DFA) « Optimisation de l'exercice officinal des étudiants » (F. PUISSET)

**Objectif** : Évaluer les acquis des étudiants exerçant en officine et s'assurer que leurs apprentissages sont en adéquation avec les compétences attendues.

**Les enseignements seront exclusivement sous forme de TD avec des intervenants officinaux en binôme avec un enseignant de pharmacie clinique.** Le responsable de l'UE est Pauline Claraz, co-responsable Florent Puisset.

L'évaluation sera à 100% en contrôle continu.

**Ouverture** : septembre 2025-2026

**Remarque** : cette année, des UE optionnelles n'ont pas ouvert faute de candidats. Ceci semble notamment dû à une inscription massive des étudiants à l'UE transversale optionnelle « Initiation à la médecine sexuelle ». Une discussion a été engagée avec Caroline CAMARE, responsable de cette UE, afin de recenser le nombre d'étudiants en Pharmacie (DFA1/DFA2) inscrits chaque année à cette UE et d'envisager l'instauration d'un plafond d'inscriptions. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche visant à favoriser l'ouverture d'autres UE optionnelles à visée professionnalisante proposées par le Département de Pharmacie, en réponse aux attentes exprimées par les étudiants. Cette question revêt un enjeu particulier pour l'année universitaire 2025-2026, qui comptera une promotion DFA1/DFA2 de taille réduite. Ce point sera examiné lors de la prochaine réunion de la Commission Pédagogique.

## 7. Gestion des absences en TD/TP pour les étudiants en DFG 2025-2026 (M. VANSTEELENDT/ M. RASOTTO)

Le délai est trop court pour modifier les MCC avant la prochaine CFVU et mettre en place un dispositif suffisamment robuste. Un groupe de travail sera constitué afin d'élaborer une solution adaptée à la majorité des cas de figure, avec un objectif de mise en œuvre d'ici septembre 2026. Un appel à candidatures sera lancé prochainement parmi les enseignants membres et non membres de la Commission Pédagogique.

## 8. Finaliser le calendrier + les syllabus (F. CHAZALETTE/S. SIXOU)

Les MCC ont été mises à jour, de même que les syllabus, notamment en ce qui concerne les UE optionnelles et l'UE « Consolidation ».

Une question a été soulevée à propos du syllabus de l'UE de Droit Pharmaceutique : les étudiants peuvent se voir attribuer des points de malus (cartons rouges) ou des points bonus, cette règle étant annoncée par l'enseignant en début d'année. Faut-il que cette modalité figure dans les MCC ?

Il est précisé que les enseignants peuvent appliquer des points de malus dans le cadre de leur propre grille d'évaluation. Cette pratique relève de leur autonomie pédagogique et n'a pas vocation à être intégrée dans les MCC.

## **9. Révision du volume horaire de l'UE « Vaccination » (P. GANDIA / F. PUISSET)**

Rajout 4.5h à l'UE « Vaccination » provenant de l'UE 11.5, sans changement des ECTS.

## **10. « Appréhender les patients difficiles au comptoir » : état des lieux des formations existantes sur la région Occitanie (Elus/ P. GANDIA)**

Point reporté à la prochaine Commission Pédagogique.

## **11. Points divers**

- DES Industrie (C. ARELLANO) : La présentation de la nouvelle maquette sera faite auprès des étudiants et de la CFVU à la fin du mois d'avril. Le syllabus finalisé est attendu pour fin septembre.
- Mise en place de la R3C (pour toutes les filières) : Les étudiants Elus ont souligné la nécessité d'une communication claire et régulière à destination des étudiants. Une réunion d'information devra être organisée, par filière, dans un délai de 1 à 2 mois, afin de présenter en détail l'organisation prévue pour la rentrée 2025-2026.

## **12. Prochaines Commissions Pédagogiques**

**15 Mai 14h00**

12 Juin 14h00

10 Juillet 14h00